



REPUBLIQUE TOGOLAISE

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES FORESTIERES



COORDINATION NATIONALE REDD+

Projet de soutien à la préparation à la Réduction des Émissions dues à la Déforestation et à la Dégradation des forêts (REDD+)

AUTOEVALUATION PARTICIPATIVE DU PROCESSUS DE PREPARATION DU TOGO A LA REDD+

RESULTATS DES CONSULTATIONS REGIONALES PAR CATEGORIE DE PARTIES PRENANTES

CATEGORIE D'ACTEUR : *Autorités administratives, communales et locales*

Région : *Plateaux -Est*

Composante 1 : Appui aux dispositifs nationaux de gestion de la préparation

Activités A13C1 du PTBA 2021

Financement : Don FCPF TF 0A8880 administré par le groupe de la Banque mondiale

Date : Mai 2021 (14/05/21)

Lieu : Salle de réunion de l'Evêché, Atakpamé

1. Introduction

Depuis 2015, le Togo met en œuvre son plan de préparation à la REDD+ à travers le R-PP et s'est fixé comme objectif de finaliser les travaux de préparation à la date du 31 décembre 2021. Le processus de préparation a été analytique, participatif, itératif et inclusif en impliquant toutes les catégories des parties prenantes dans les diverses analyses diagnostiques pour l'évaluation de la situation de la déforestation et de la dégradation des forêts et le choix des options stratégiques, ainsi que l'élaboration des instruments, outils et mécanismes opérationnels de mise en œuvre des actions programmées.

Pour confirmer que le processus est suffisamment avancé et que tous les outils nécessaires sont mis en place et fonctionnels ou finalisés, le Togo se doit de réaliser l'auto – évaluation participative de l'ensemble du processus avec les parties prenantes en vue de préparer son R-Package et qu'il transmettra au FCPF au plus tard en août 2021, afin qu'il soit examiné par le Comité des Participants du FCPF pour approbation lors de la réunion d'octobre 2021 soit trois (03) mois avant la tenue de cette réunion.

Le processus d'auto – évaluation a été réalisé à travers les ateliers régionaux qui se sont déroulés du 03 au 27 mai 2021. L'auto-évaluation a porté sur les 34 critères du cadre d'évaluation de préparation à la REDD+ du FCPF qui sont entre autres la responsabilité et la transparence, le mandat et le budget opérationnels, le mécanisme de coordination multisectoriel et la collaboration intersectorielle, les capacités de supervision technique et de gestion de fonds ainsi que sur le mécanisme de remontée d'information et de recours.

Ce rapport présente les résultats d'auto-évaluation des autorités administratives, communales et locales des Plateaux Est qui s'est tenue à Atakpamé le 14 mai 2021 à la salle de réunion de l'Evêché d'Atakpamé. La liste de présence des participants est annexée au rapport.

2. Participation aux ateliers de consultation et d'auto-évaluation¹

L'auto-évaluation du processus REDD+ des autorités administratives, communales et locales de l'atelier des Plateaux-Est a mobilisé vingt-six (26) participants dont deux (02) femmes et vingt-quatre (24) hommes sur une prévision de vingt-neuf (29) invités, soit un taux de 82,75% de participation. La situation de la participation par catégorie d'acteurs de ce groupe se présente dans le tableau synthèse suivant :

¹ Faire une synthèse des structures invitées et les structures ayant pris part, le nombre de personnes invitées par structure et le nombre de participants aux évaluations désagrégés genre. Un tableau permettra de présenter cette synthèse.

Tableau 1 : Synthèse de la participation par catégorie d'acteurs du groupe des autorités administratives, communales et locale de la région des Plateaux-Est à Atakpamé

STRUCTURES	Date de l'atelier	Nombre de participants		
		prévu	réalisé	Nombre de femmes
Secrétaires généraux des préfectures	14/05/21	06	06	00
Les communes	14/05/21	17	17	02
Chefferie traditionnelle	14/05/21	06	02	00
TOTAL		29	25	02

3. Résultats de l'auto-évaluation des autorités administratives, communales et locales de la région des Plateaux-Est

N°	Aspects à évaluer	Points forts	Points faibles	Activités à mener pour améliorer les points faibles
1	Dispositifs/organes mis en place pour gérer le processus de préparation à la REDD+	<ul style="list-style-type: none"> - L'existence du décret consacrant la mise en place des organes : Comité National REDD+, Groupe National de Travail REDD+, la Coordination Nationale REDD+ ainsi que les organes régionaux, préfectoraux et communaux. - Le Décret définit les attributions de chaque organe - Une composition multisectorielle bien coordonnée - Organisation des acteurs en diverses plateformes sectorielles notamment la Chefferie, le CNJ, CTOP, FETAPH... - Le respect par les organes des directives des partenaires renforcés par la production des rapports d'audit. - L'existence d'un mécanisme de gestion des plaintes et d'une stratégie de communication qui permettent le partage de l'information entre différents acteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'opérationnalisation incomplète de la commission nationale de développement durable - Inexistence des Commissions Communales de Développement Durable (CCDD) dans certaines communes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Rendre opérationnel la commission nationale de développement durable par la nomination du Secrétaire permanent - Poursuivre la mise en place des CCDD dans les communes qui n'en possèdent pas encore.
2	Sensibilisation, participation et consultation	<p>Organisation des acteurs en différentes plateformes pour faciliter la sensibilisation et la participation à travers des ateliers régionaux, préfectoraux et des émissions radios :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités des plateformes existantes telles que la CTOP, 		

		<p>CNJ, la FETAPH, ONATEPH, la Chefferie traditionnelle ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui à la création de nouvelles plateformes telles que la CNOOD, CF-REDD+ PFPC, RFCT. - Mise en place des plateformes et des organes de consultation : CPDD, CCDD et la coordination régionale et préfectorale des activités REDD+ - La consultation des parties prenantes s'est faite de façon participative, inclusive à travers les ateliers régionaux et préfectoraux pour la validation des études thématiques, l'élaboration et la validation de la stratégie nationale REDD+, le mécanisme de gestion des plaintes et le mécanisme de partage des bénéfices. 		
3	Préparation de la stratégie nationale REDD+	<p>Le processus d'élaboration de la stratégie REDD+ a été participatif et inclusif avec les parties prenantes de façon itérative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Elaboration et validation participative des études thématiques qui ont permis de relever les causes de la déforestation et de la dégradation des forêts ; - Utilisation des résultats obtenus par les études diagnostiques pour l'élaboration du Draft 1 de la stratégie REDD+ - Evaluation des impacts positifs et négatifs potentiels des options retenues dans le draft 1 de la stratégie REDD+ à travers les ateliers régionaux et préfectoraux - Production du draft 2 et sa validation participative (suppression de certaines activités, priorisation des options retenues) 		

		à travers les ateliers régionaux et préfectoraux.		
4	Réalisation de l'évaluation environnementale sociale stratégique	<ul style="list-style-type: none"> - Le processus d'évaluation environnementale et sociale stratégique a été conduit selon une approche inclusive avec la participation de l'ensemble des catégories des parties prenantes - L'EESS a permis de produire quatre instruments de sauvegarde environnementale et sociale (CGES, PGP, CPR, CP) - L'EESS permettra la mise en œuvre sécurisée de la stratégie nationale REDD+. 		
5	Préparation du mécanisme de gestion des plaintes	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de deux mécanismes de gestion des plaintes (un mécanisme pour la phase de préparation et un autre pour la phase de mise en œuvre) - Le mécanisme de la phase de préparation est opérationnel et a été vulgarisé au plan préfectoral, communal, cantonal et villageois à travers des ateliers et les émissions radios, la presse, des sketches, le gong. - Le mécanisme de la phase de mise en œuvre a été conduit de manière participative et inclusive et permet de prévenir et de gérer les plaintes et les conflits éventuels. - Ces mécanismes permettent des recours et les remontées des informations des parties prenantes 	Les communes dans leur structuration actuelle n'étant pas encore mis en place, les organes de gestion des plaintes se limitaient seulement au niveau préfectoral et régional.	Pour la phase de mise en œuvre, il faudrait que les organes de gestion s'étendent au niveau des communes.

6	Elaboration du mécanisme de partage de bénéfices	<ul style="list-style-type: none"> - Le processus d'élaboration du mécanisme de partage de bénéfices a été conduit selon une approche inclusive avec la participation de l'ensemble des catégories des parties prenantes. - Le MEF a été retenu comme organe national de distribution des bénéfices et il a été prévu un texte exclusif pour régler le droit au carbone. - Ce mécanisme permettra de capitaliser et récompenser les efforts des différentes catégories des parties prenantes dans la mise en œuvre des activités REDD+. 	Le texte qui prévoit le droit carbone n'a pas encore été adopté	Nous recommandons l'adoption rapide du texte sur le droit au carbone.
7	Elaboration du NRF			
8	Mise en place du SNSF			

4. Conclusion de l'évaluation des PP par sous - composante²

1. Au regard des points forts relevés sur les organes de gestion de la REDD+, nous autorités administratives et locales de la Région des Plateaux-Est, constatons que les organes sont effectivement mis en place et opérationnels et travaillent de manière transparente et efficace. Nous estimons que le Togo a fait une avancée substantielle sur ce point. Cependant, nous recommandons que la Commission nationale de développement durable soit opérationnelle et que les CCDD soient mises en place dans toutes les communes.

² Il s'agit pour chaque sous -composante, et sur la base des résultats de l'évaluation des PP, de faire une petite synthèse en terme de niveau d'avancement de la sous -composante, etc.

2. Les autorités administratives et locales des Plateaux-Est constatent que les sensibilisations ont été participatives et inclusives avec les différentes catégories des parties prenantes qui ont adhéré au processus et qui se sont engagés à accompagner la phase de mise en œuvre du processus REDD+.
3. Les autorités administratives et locales des Plateaux-Est constatent que l'élaboration de la stratégie nationale REDD+ a été faite de façon participative, inclusive et itérative avec toutes les parties prenantes. Nous estimons que la stratégie nationale REDD+ peut passer à la phase de mise en œuvre.
4. Nous, autorités administratives et locales des Plateaux-Est, trouvons que le processus d'évaluation environnementale et sociale stratégique est exhaustif et permet de sécuriser la mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+.
5. Nous constatons que le mécanisme de gestion des plaintes a été mis en place et est opérationnel pour la phase de préparation ; pour la phase de mise en œuvre, ce mécanisme a été élaboré également avec la participation effective des parties prenantes.
6. Nous constatons que le mécanisme de partage des bénéfices a été mis en place de manière inclusive avec la participation de l'ensemble des parties prenantes en vue de récompenser les acteurs qui se seront illustrés dans la mise en œuvre de la stratégie nationale. Toutefois nous recommandons l'adoption rapide du texte sur le droit au carbone.

Conclusion générale

Au regard des avancées et des résultats obtenus dans le processus de préparation du Togo à la REDD+, notamment la mise en place des organes de gestion de la préparation à la REDD+, le processus de consultation inclusive et participative, l'élaboration inclusive, participative et itérative de la stratégie, l'évaluation inclusive et participative des impacts positifs et négatifs potentiels des options stratégiques, la mise en place des mécanismes de gestion des plaintes pour prévenir les conflits à la phase de préparation et à la phase de mise en œuvre et l'adoption du mécanismes de partages des bénéfices, nous, autorités administratives, communales et locales, notons avec satisfaction l'évolution substantielle et appréciable sur tous les aspects de toutes les composantes de la préparation de la stratégie nationale REDD+.

